

Modulo flotte est une offre à la carte, destinée aux entreprises disposant d'une flotte de véhicules.

Modulo flotte réunit le meilleur de l'assistance (absence de plafond de dépannage, assistance confort...) en un seul contrat proposant plusieurs formules afin de couvrir toutes les tailles de parcs, tous les types de véhicules et tous les secteurs d'activité.



Cible

SOUSCRIPTEUR

Toute personne morale (société de droit français) ou collectivité locale ayant son siège social et ses filiales en France métropolitaine, disposant d'une flotte d'au moins 3 véhicules (de fonction ou de service).

VÉHICULES GARANTIS

Véhicules légers thermiques, électriques ou hybrides, de tourisme ou utilitaires de moins de 3,5 tonnes et de moins de 10 places assises. Quadricycles lourds ou légers à moteur et motocyclette supérieure à 50 cc ou de plus de 4kW.

BÉNÉFICIAIRES

Les collaborateurs de l'entreprise ou de l'une de ses filiales utilisant ces véhicules ainsi que les passagers des véhicules garantis.

Couverture

NATURE

Sont couverts :

- les déplacements professionnels pour les véhicules de service,
- les déplacements privés et professionnels pour les véhicules de fonction.

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Pays de la carte verte.

DURÉE

En France : sans limite.

À l'étranger : durée maximale de 90 jours consécutifs.

Formules

3 formules au choix dont 2 avec véhicule de remplacement, durées de véhicules de remplacement de 5 à 30 j. Assistance aux personnes en cas de blessure ou de décès à bord du véhicule garanti.

les+

- Absence de plafond et de franchise kilométrique en dépannage-remorquage.
- La panne ou l'erreur de carburant, panne d'énergie, la crevaison, le bris, le vol et la perte de clés garantis dans toutes les formules.
- Assistance médicale en inclusion.
- Tous véhicules couverts : auto, moto, électrique, utilitaire, quadricycle.

Tableau des Montants de Garanties Modulo flotte véhicules légers

PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUX VÉHICULES	Montant max. TTC par personne
<p>ASSISTANCE AU(X) VÉHICULE(S) ET AUX PASSAGERS</p> <p>Avant le départ</p> <ul style="list-style-type: none"> Information route <p>Assistance en cas de Panne, Accident, Vol ou Tentative de vol, Crevaison, Panne de carburant ou Erreur de carburant, Panne d'énergie, Perte, bris ou vol des clés du Véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépannage ou remorquage Remorquage en cas de panne d'énergie Attente des réparations Acheminement : poursuite du voyage ou retour au domicile Récupération du véhicule Transport liaison Rapatriement du véhicule depuis l'étranger Abandon du véhicule (étranger) Envoi de pièces détachées Aide au constat Stage de sensibilisation Allô mécano <ul style="list-style-type: none"> Analyse de devis de réparation en cas de panne Analyse de contrôle technique Télédiagnostic en cas de panne 	<p>Frais réels Frais réels Hôtel : 80 €/personne/nuit (max. 5 nuits) Billet, taxi ou location de voiture (48 h) Billet aller + frais de taxi ou chauffeur Frais de taxi 80 €/sinistre Frais de transport à la hauteur de la valeur Argus Organisation Frais d'envoi Frais de stage</p>
VÉHICULES DE REMPLACEMENT (OPTION)	Montant max. TTC par personne
<p>FORMULE ESSENTIELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Motocyclette de remplacement Si Panne, Accident, Vol ou Tentative de vol, Crevaison, Erreur de carburant, Perte, bris ou vol des clés du Véhicule Véhicule de remplacement Si Panne, Crevaison, Erreur de carburant, Perte, bris ou vol des clés du Véhicule Si Accident, Tentative de vol Si Vol 	<p>5 jours 5 jours 5 jours 20 jours</p>
<p>FORMULE CONFORT PLUS</p> <ul style="list-style-type: none"> Motocyclette de remplacement Si Panne, Accident, Vol ou Tentative de vol, Crevaison, Erreur de carburant, Perte, bris ou vol des clé du Véhicule Véhicule de remplacement Si Panne, Crevaison, Erreur de carburant, Perte, bris ou vol des clés du Véhicule Si Accident, Tentative de vol Si Vol 	<p>5 jours 7 jours 15 jours 30 jours</p>
PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUX PERSONNES	Montant max. TTC par personne
<p>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Transport/rapatriement Retour des accompagnants assurés Présence hospitalisation Chauffeur de remplacement (uniquement en France) Soutien psychologique 	<p>Frais réels Billet retour + frais de taxi Billet AR + 80 €/nuit (max. 5 nuits) Billet ou chauffeur 3 entretiens téléphoniques</p>
<p>FRAIS MÉDICAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger Urgence dentaire <p><i>Franchise des frais médicaux par personne et par événement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger 	<p>15 000 € 160 € 30 € 15 000 €</p>
<p>ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> Transport de corps Frais de cercueil ou d'urne Retour d'un accompagnant assuré Reconnaissance de corps et formalités décès Collaborateur de remplacement 	<p>Frais réels 2 000 € Billet retour Billet AR et 300 €/nuit (max. 5 nuits) Billet aller</p>
<p>ASSISTANCE VOYAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale à l'étranger Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger Envoi de médicaments Informations santé 	<p>15 000 € 3 000 € Frais d'envoi</p>

Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 23 601 857 € - Entreprise régie par le Code des Assurances - 451 366 405 RCS Nanterre
Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers - www.europ-assistance.fr